

 **FMSQ**

 **FÉDÉRATION DES  
MÉDECINS RÉSIDENTS  
DU QUÉBEC**



 **FMEQ** Fédération  
médicale étudiante  
du Québec

 **MÉDECINS  
FRANCOPHONES  
DU CANADA**

**NOUS SOMMES VOTRE RÉFÉRENCE**

**FAISONS CONNAISSANCE**



AIMER NOTRE PAGE

**FACEBOOK**

# *Index*

<b>Les études FMEQ.....</b>	<b>3</b>
<b>La résidence FMRO.....</b>	<b>4</b>
<b>En pratique.....</b>	<b>6</b>
<b>Prestations et primes.....</b>	<b>7</b>
<b>Processus d'adhésion.....</b>	<b>8</b>
<b>Je suis invalide... Quoi faire.....</b>	<b>9</b>
<b>Besoin à couvrir.....</b>	<b>10</b>
<b>Analyse des besoins en assurance vie.....</b>	<b>11</b>
<b>Nos filiales à votre service.....</b>	<b>12</b>



# Qui est Sogemec

## ASSURANCES

## SOGEMEC

**vous comprend le mieux puisque  
notre équipe fait partie de la famille  
de la FMSQ depuis plus de 40 ans.**

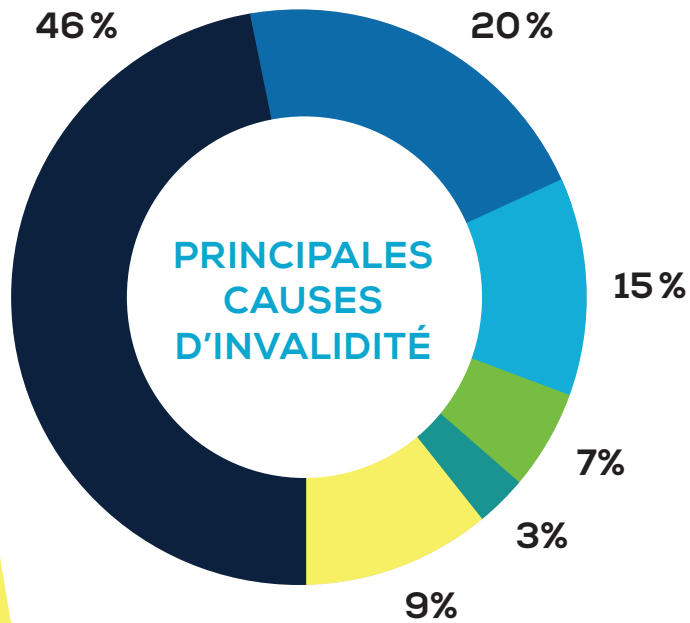
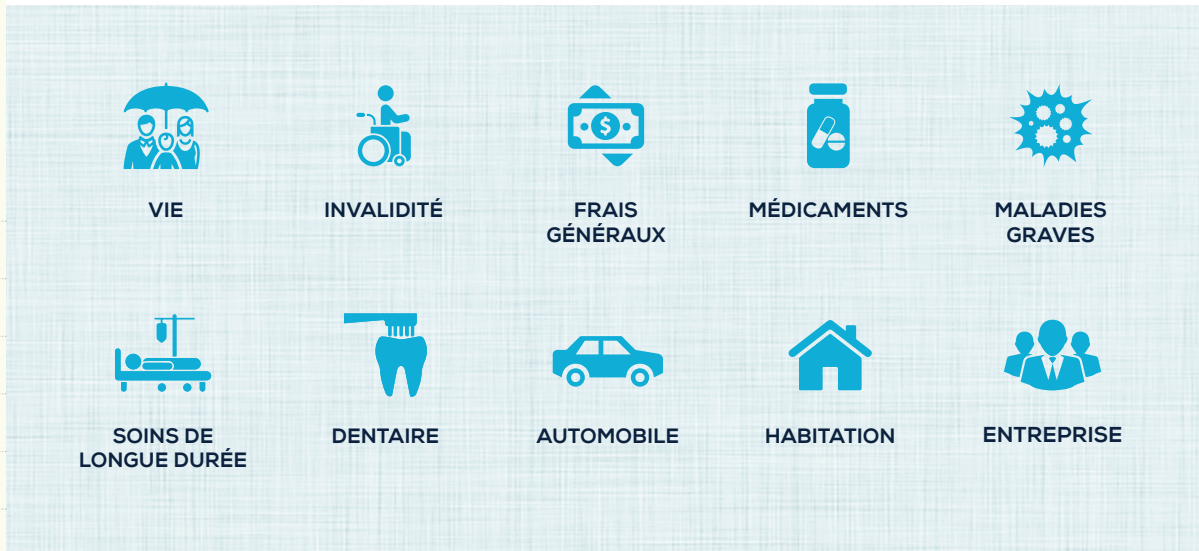
Elle connaît votre mode de vie exigeant et son évolution. Elle reconnaît votre besoin d'être bien conseillé et ce, en toute intégrité. Offrez-vous la tranquillité d'esprit offerte par les seuls produits d'assurance recommandés par votre Fédération...Et vivez votre vie pleinement!

“

**« Chers collègues, Nous avons créé Sogemec pour sa capacité à bien veiller sur VOS INTÉRÊTS. Cette alliance vous offre une stratégie simple et fiable vous permettant de vous concentrer sur ce qui compte le plus pour vous : la qualité de votre vie et de celle de vos proches. »**

 **FMSQ**

Filiale de la FMSQ



*Un canadien sur trois qui est en âge de travailler connaîtra une période d'invalidité avant l'âge de 65 ans*

**1 sur 3**

- Troubles d'anxiété
- Troubles du système musculo-squelettique
- Néoplasmes (cancers)
- Accident
- Autres causes non déterminées
- Causes non indiquées ou inconnues

2 - Table A de Commissioners Individual Disability de 1985



# Les études



Fédération  
médicale étudiante  
du Québec

+++++

## NOTRE OFFRE EXCLUSIVE

+++++

Une protection unique  
**garantissant** les clauses  
contractuelles au contrat

créée par et pour vous dont il faut profiter  
maintenant et qui protège votre assurabilité future grâce  
à des augmentations automatiques de vos prestations!



...et  
**GRATUITE**  
pendant vos études!



Étudiant de 1 <sup>ère</sup> année en médecine : Pré-med et Étudiants de 1 <sup>ère</sup> année en médecine	1 000 \$ de rente mensuelle
Étudiants de 2 <sup>ème</sup> et de 3 <sup>ème</sup> année en médecine :	1 500 \$ de rente mensuelle
Externe 1 :	2 000 \$ de rente mensuelle
Externe 2 :	2 500 \$ de rente mensuelle

Cette prestation est non imposable.

**Définition d'invalidité totale :** état d'incapacité résultant d'une maladie ou d'un accident qui empêche complètement l'étudiant de poursuivre à temps plein sa formation académique à titre de médecin et qui exige des soins médicaux continus. Il est entendu que lorsque des soins médicaux sont nécessaires et qu'ils relèvent de la compétence d'un spécialiste, ils doivent être rendus par un spécialiste du domaine approprié pour que l'invalidité totale soit reconnue comme telle.

# La résidence



VIE

INVALIDITÉ

**L'entente collective** négociée par la FMQR prévoit une protection d'assurance collective\*.

- ▶ l'adhésion au régime est obligatoire
- ▶ un résident peut refuser l'assurance maladie s'il est déjà couvert
- ▶ l'assurance entre en vigueur après 1 mois de service continu

## ASSURANCE SALAIRE LONGUE DURÉE

### DÉLAI DE CARENCE :

5 jours (vous pouvez utiliser vos journées de maladie pour combler ce délai)

### INDEMNITÉ :

80 % du salaire payé

### DURÉE DES PRESTATIONS :

Jusqu'à l'âge de 65 ans

L'indemnité sera payable au moment de l'invalidité et réduite des impôts provincial et fédéral, des contributions à la RRQ et de l'assurance emploi. Les deux premières années, l'indemnité mensuelle est versée par votre établissement de santé

\* souscrit par La Capitale assurance

++++++  
CETTE PROTECTION  
D'ASSURANCE INVALIDITÉ  
SE TERMINERA DÈS LA FIN  
DE VOTRE RÉSIDENCE

++++++

# Notre offre d'assurance invalidité



**1 500 \$/mois  
de protection**

90 jours  
délai de carence

2 ans  
d'indemnisation

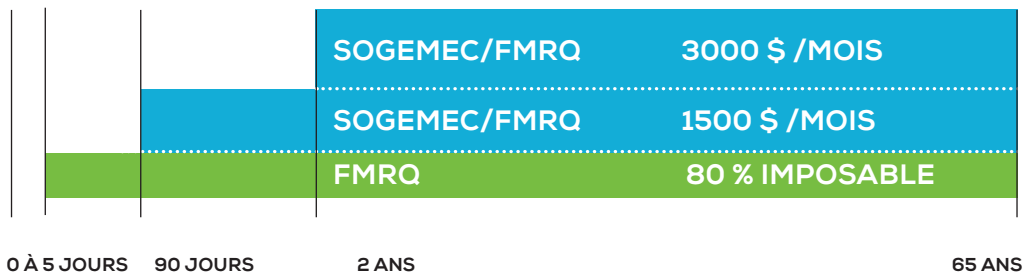
**4 500 \$/mois  
de protection**

730 jours  
délai de carence

Payable jusqu'à l'âge de 65  
ans  
Incluant l'option d'assurabilité  
garantie de 1 000 \$

Cette protection vous est offerte pour **34,10 \$ mensuellement** taxe incluse

## Invalidité pendant la résidence



## Assurance vie

Pour protéger vos personnes à charge, vos actifs et votre succession.

### ASSURANCE VIE RÉSIDENT

(obligatoire selon l'entente collective de la FMRQ)

**1 FOIS LE SALAIRE + 6 400 \$**

**CONJOINT :** 5 000 \$

**ENFANT :** 2 500 \$ chacun



# En pratique



Toute une gamme de produits d'assurances pour bien vivre sa vie



VIE



INVALIDITÉ



MÉDICAMENTS



FRAIS GÉNÉRAUX



MALADIES GRAVES



SOINS DE LONGUE DURÉE



DENTAIRE



AUTOMOBILE



HABITATION

## REVENU PROFESSIONNEL

APRÈS FRAIS D'OPÉRATION  
ET AVANT IMPÔT

PROTECTION  
MENSUELLE MAXIMALE

100 000 \$	109 999 \$	5 500 \$
200 000 \$	209 999 \$	9 800 \$
300 000 \$	309 999 \$	13 900 \$
400 000 \$	409 999 \$	17 900 \$
450 000 \$	et plus	20 000 \$

Le revenu mensuel moyen le plus élevé des 6 mois civils consécutifs au cours de la période de 18 mois immédiatement antérieure au début de l'invalidité; le revenu mensuel moyen le plus élevé de n'importe quelle période de deux années consécutives au cours de la période de cinq années immédiatement antérieure à votre invalidité.

### CLIENT EXISTANT :

Augmentation automatique de vos prestations à la fin de la résidence.

**Nouveau spécialiste :** 9 000 \$/mois

**Nouveau médecin de famille :** 7 500 \$/mois

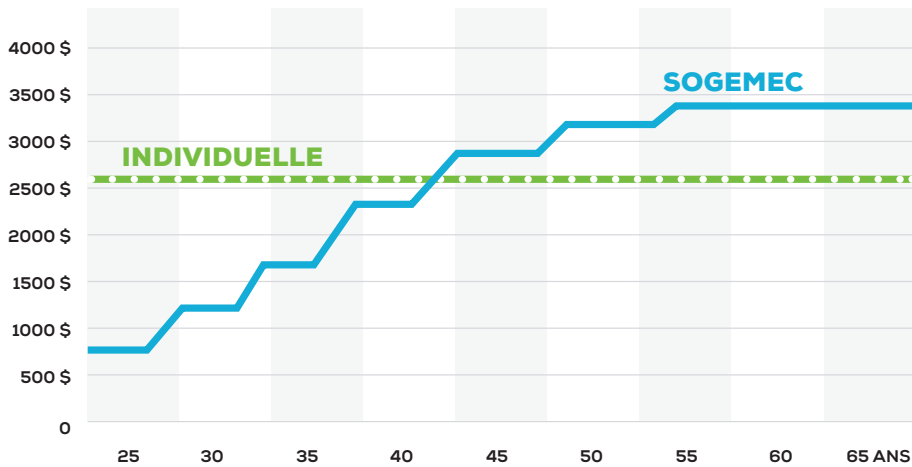
**Sans questionnaire médical**

## Et plus encore sans frais supplémentaire :

- ▶ VIH, Hépatite B ou toute autre maladie transmissible grave (avenant professionnels de la santé)
- ▶ Indexation des prestations au moment de l'invalidité (3% ou 5%)
- ▶ Exonération des primes
- ▶ Présomption d'invalidité totale
- ▶ Propre profession
- ▶ Option d'assurabilité future 1000 \$ / année sans questionnaire médical
- ▶ Doit de transformation

# Prestations et primes

## ÉVOLUTION DES PRIMES



PRÉMED	1 000 \$ / mois	Gratuit
1 <sup>ÈRE</sup> ANNÉE	1 000 \$ / mois	Gratuit
2 <sup>È</sup> ANNÉE	1 500 \$ / mois	Gratuit
3 <sup>È</sup> ANNÉE	1 500 \$ / mois	Gratuit
EXTERNE 1	2 000 \$ / mois	Gratuit
EXTERNE 2	2 500 \$ / mois	Gratuit
RÉSIDENCE	CT : 1 500 \$ / mois LT : 4 500 \$ / mois	34,10 \$ / mois tx incluse
PRATIQUE	9 000 \$ / mois Spécialiste 7 500 \$ / mois Omnipraticien	Selon âge et statut

# Processus d'adhésion... à quoi vous attendre



Dans le cadre du processus de souscription, les compagnies d'assurance de personnes peuvent vous demander de remplir un questionnaire médical ou de passer un examen médical, qu'on appelle aussi une preuve d'assurabilité, avant d'accepter de vous assurer.

1

**Remplir le formulaire d'adhésion ainsi que le questionnaire médical**  
(rapport d'assurabilité)

2

**Au besoin une infirmière communiquera avec vous pour un rendez-vous à l'endroit de votre choix** (domicile ou bureau)

- ▶ Paramédical
- ▶ Prise de sang et test d'urine

Il faut prévoir de **4 À 6 SEMAINES** pour obtenir la décision de l'assureur

**Décision possible :**

- ▶ Acceptation standard
- ▶ Acceptation avec exclusion et/ou surprime
- ▶ Refus





## Je suis invalide... Quoi faire?

Quand dois-je présenter  
ma demande d'invalidité?

**Dès que votre arrêt de travail débute.**

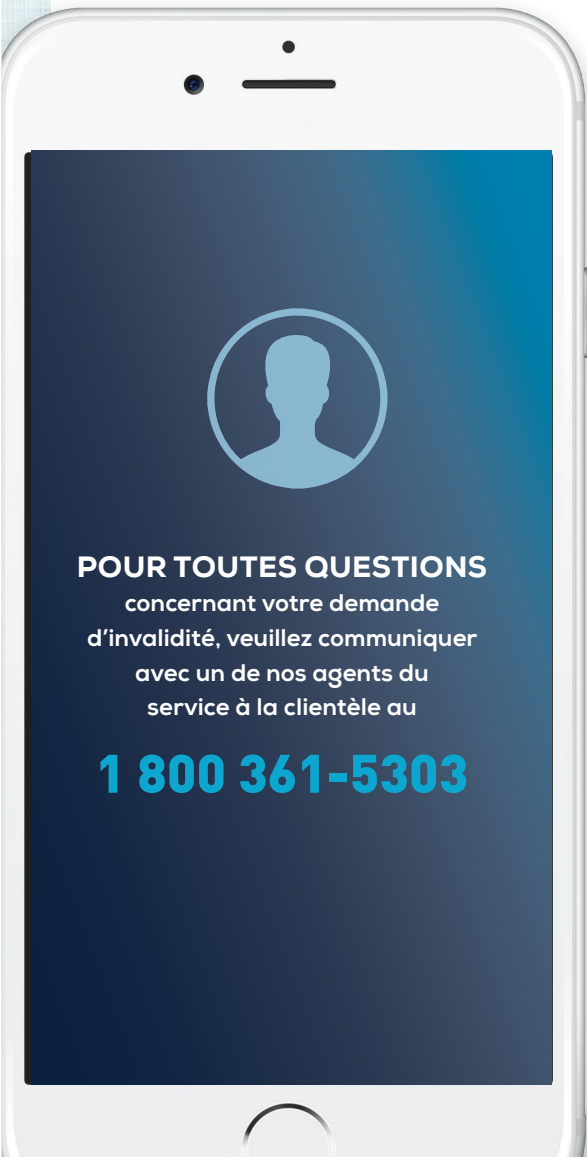
Peu importe le délai de carence choisi, vous devez communiquer avec nous pour nous informer de votre arrêt de travail dès que votre médecin vous déclare invalide.

Y aura-t-il des formulaires  
à remplir?

**Oui**, nous vous transmettrons un formulaire à faire remplir par votre médecin traitant ainsi qu'un formulaire que vous devrez remplir vous-mêmes.

Devrais-je soumettre  
des preuves de revenu?

**Oui**, les documents à soumettre seront différents selon que vous êtes étudiants, résidents ou médecins en pratique active. L'agente responsable de votre dossier vous indiquera les renseignements à soumettre au moment de l'ouverture de votre dossier.

A white smartphone is shown vertically, displaying a dark blue screen with a white silhouette of a person's head and shoulders inside a circle. Below the icon, the text reads: "POUR TOUTES QUESTIONS concernant votre demande d'invalidité, veuillez communiquer avec un de nos agents du service à la clientèle au".

**POUR TOUTES QUESTIONS**  
concernant votre demande  
d'invalidité, veuillez communiquer  
avec un de nos agents du  
service à la clientèle au

**1 800 361-5303**

## ASSURANCE VIE TEMPORAIRE

### BESOIN POUR COUVRIR :

Personne à charge       Hypothèque, dettes       Autres

**SOUSSIONS :** Date \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_

Temporaire \_\_\_\_\_ ans      Assureur : \_\_\_\_\_

Capital assuré : \_\_\_\_\_      Prime : \_\_\_\_\_

Temporaire \_\_\_\_\_ ans      Assureur : \_\_\_\_\_

Capital assuré : \_\_\_\_\_      Prime : \_\_\_\_\_

Temporaire \_\_\_\_\_ ans      Assureur : \_\_\_\_\_

Capital assuré : \_\_\_\_\_      Prime : \_\_\_\_\_

## ASSURANCE VIE PERMANENTE

### BESOIN POUR COUVRIR :

Impôt au décès       Succession       Autres

**SOUSSIONS :** Date \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_

Assureur \_\_\_\_\_      Valeur de rachat : \_\_\_\_\_

Paiement anticipé : \_\_\_\_\_

## ASSURANCE VIE UNIVERSELLE\*

Investissement

\*important de vérifier votre situation fiscale



### DÉSIGNATION DE BÉNÉFICIAIRE

**Révocable :** Signifie que la désignation du bénéficiaire peut être changée sans le consentement du bénéficiaire désigné

**Irrévocable :** signifie que la désignation du bénéficiaire NE PEUT être changée sans son consentement écrit. La désignation IRRÉVOCABLE d'une personne mineure ne pourra être changée avant sa majorité.

**Au Québec :** La désignation du conjoint légalement marié ou uni civilement à titre de bénéficiaire est IRRÉVOCABLE à moins de stipulation contraire. La désignation de toute autre personne à titre de bénéficiaire est révocable à moins de stipulation contraire.

## ANALYSE DES BESOINS EN ASSURANCE VIE

### Client

Nom		
Âge		ans
Revenu annuel net		\$
Autres revenus annuels nets		\$

### Analyse

Revenu à combler		\$		%
Revenu à combler pendant combien d'année		années		

### Bilan successoral

#### ACTIF

Encaisse		\$
Placements non enregistrés		\$
Placements enregistrés (après impôt)		\$
Prestation de décès RRQ		\$
Assurance vie		\$
Autres		\$
<b>Total actif</b>		\$

#### PASSIF

Frais funéraires et légaux		\$
Impôt au décès		\$
Dettes au décès		\$
Hypothèque		\$
Fonds pour études		\$
Autres		\$
<b>Total passif</b>		\$

**Capital disponible au décès**  
(Actif - passif)      \$





Pour répondre à tous vos besoins en finance et en

assurance dès le début de vos études, les filiales de la FMSQ Financière des professionnels et Sogemec Assurances vous offrent un guichet de services unique et entièrement adapté à votre situation.

**CÔTÉ FINANCES :** vous voulez planifier, mais ne savez pas où commencer? Voici quelques-unes des questions qui nous sont le plus fréquemment posées :

- ✓ Comment en finir avec mes dettes?
- ✓ REER ou CELI : quel est le meilleur outil d'épargne pour moi?
- ✓ Existe,-t-il des moyens de réduire mes impôts?
- ✓ Est-ce trop tôt pour épargner pour ma retraite?
- ✓ Comment établir un budget?
- ✓ Quelles sont les étapes importantes dans l'achat d'une propriété?
- ✓ L'incorporation, est-ce pour moi?

Rencontrez un conseiller de la Financière pour discuter des sujets qui vous préoccupent. Ils vous aideront à trouver des solutions sur mesure pour maximiser votre situation. [fprofessionnels.com](http://fprofessionnels.com)

## FINANCIÈRE DES PROFESSIONNELLS EN BREF

Filiale de la Fédération des médecins spécialistes du Québec, Financière des professionnels est une société de gestion de patrimoine qui offre des produits et services en gestion privée et en planification financière, ainsi qu'une gamme complète de fonds communs de placement. Ses conseillers connaissent la réalité des médecins mieux que quiconque et ils placent votre intérêt avant toute chose. Vous pouvez compter sur l'impartialité de leurs conseils et sur des frais de gestion qui sont parmi les plus concurrentiels sur le marché au Canada.

Financière des professionnels inc. détient la propriété exclusive de Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. et de Financière des professionnels – Gestion privée inc. Financière des professionnels – Fonds d'investissement inc. est un gestionnaire de portefeuille et un gestionnaire de fonds d'investissement, qui gère les fonds de sa famille de fonds et offre des services-conseils en planification financière. Financière des professionnels – Gestion privée inc. est un courtier en placement, membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE), qui offre des services de gestion de portefeuille.



**MEZIANE LARAB, M. SC. FIN.**

Conseiller en sécurité financière  
Segment jeunes professionnels

[m.larab@sogemec.com](mailto:m.larab@sogemec.com)  
514 232-8026



**JESSICA SMEDO**

Conseillère en sécurité financière  
Segment jeunes professionnels

[j.smedo@sogemec.com](mailto:j.smedo@sogemec.com)  
514 350-5031

**PARTOUT AU QUÉBEC**

[information@sogemec.com](mailto:information@sogemec.com)

1 800 361-5303

**MONTREAL**

Téléphone : 514 350-5070  
Télécopieur : 514 350-5071

**QUÉBEC**

Téléphone : 418 990-3946  
Télécopieur : 418 647-3757

**SHERBROOKE**

Téléphone : 819 820-2213  
Télécopieur : 819 820-2215

**Sogemec**  
ASSURANCES

*Une force conseil  
branchée sur votre profession*